

marchés de l'Est de notre pays, comme ce fut le cas des chemins de fer. Il me semble que si l'on avait mené à l'époque des analyses de rentabilité ou des études économiques, la perspective de profits éventuels n'aurait pas été bien grande. Mais de telles entreprises peuvent être essentielles; elles peuvent presque représenter le cordon ombilical de la trame d'ensemble et du développement cohérent de notre pays. Je suis sûr que la construction d'un pipe-line reliant l'Ouest du Canada aux marchés situés à l'Est de notre pays sera soulevée, et on a laissé entendre que si ce projet est économiquement réalisable, une entreprise privée le construira. On a peut-être raison de croire à l'utilité d'une telle entreprise, même si elle n'est pas encore réalisable au point de vue économique, et un tel oléoduc pourrait représenter un gros atout pour les négociateurs canadiens sur le marché international, même si cet oléoduc n'achemine pas de pétrole à l'heure actuelle.

On a aussi donné à entendre qu'en utilisant un tel oléoduc les consommateurs qui s'approvisionnent sur le marché de l'Est auraient à payer un cent ou un demi-cent de plus le gallon de pétrole afin de soutenir notre industrie pétrolière de l'Ouest. Monsieur l'Orateur, je rappelle que la population de l'Ouest canadien pendant des années a dû payer un cent l'unité ou le gallon de plus que le prix du produit équivalent ailleurs, simplement parce qu'elle voit à protéger les industriels de l'Est. Il n'est donc pas illusoire de penser que la situation puisse être inversée. Ce serait un facteur supplémentaire d'unité, de cohésion et d'accélération de notre développement. Mais en ce moment, telle n'est pas la question puisque nos producteurs ne peuvent fournir assez de pétrole pour alimenter les oléoducs que nous avons...

L'hon. M. Lamberg: Qu'est-ce qu'il dit?

M. Danson: Je crois comprendre qu'actuellement, compte tenu des réserves disponibles dans l'Ouest canadien et de l'ouverture du marché américain, nous avons besoin de plus d'oléoducs pour acheminer notre pétrole. En fait, les producteurs de l'Ouest ne peuvent pas s'attacher au marché américain qui existe actuellement. J'ajouterais qu'il s'agit en grande partie du secteur des lignes d'apport, qui posent le problème le plus important de l'heure. Je me trompe peut-être là-dessus, mais c'est ce que m'ont dit l'autre jour certains pétroliers. Mais ils s'approvisionnent peut-être à une autre station-service.

L'hon. M. Lamberg: Le secrétaire parlementaire fréquente assurément les stations-service pour apprendre de telles bêtises.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Waterloo demande-t-il la parole pour poser une question; si oui, le secrétaire parlementaire est-il disposé à l'accepter?

M. Danson: Je vous prie de m'excuser, monsieur l'Orateur, mais j'aimerais que le député attende pour me poser sa question que j'aie terminé mon exposé. J'espère avoir alors le temps de lui répondre car je serais ravi de le faire. Au fait, j'espère qu'il va rester pour entendre le reste de mon discours.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député demande-t-il la parole pour invoquer le Règlement?

M. Saltsman: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je suis sûr que le secrétaire parlementaire voudra rectifier le compte rendu en ce qui concerne le pipe-line qui est plus ou moins vide parce que les États-Unis n'acceptent pas notre pétrole.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je dois faire remarquer au député qu'il ne s'agit pas ici d'un rappel au Règlement. Peut-être serait-ce un point à débattre et le député pourra le soulever une fois que le secrétaire parlementaire aura terminé.

M. Danson: Merci, monsieur l'Orateur, de bien vouloir calmer la tempête.

M. Saltsman: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. Danson: Pour en revenir...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Que le secrétaire parlementaire veuille bien m'excuser. Le député de Waterloo demande la parole pour un autre rappel au Règlement.

M. Saltsman: Sous réserve de votre approbation, monsieur l'Orateur, j'espère que le secrétaire parlementaire corrigera l'impression qu'il a donnée au sujet des députés néo-démocrates. Nous sommes tous les deux ici pour entendre ses observations.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

M. Danson: Merci, monsieur l'Orateur. Il est certes agréable de voir quelques néo-démocrates revenir à la Chambre dès qu'ils ont appris que je prenais la parole.

Je voudrais revenir à la question des qualités d'entreprise et de gestion qui, à mon avis, sont essentielles à notre expansion future. Nous, les Canadiens, sommes plus renommés pour notre diligence que pour notre imagination ou pour notre goût du risque. C'est peut-être parce que nous avons pu vivre et prospérer en sécurité et confortablement en nous fiant aux qualités et aux capitaux des étrangers. Cela s'applique à notre économie, mais aussi aux questions de défense, et nous ne pouvons nous absoudre trop facilement à ce propos.

Je ne sais pas trop comment on développe l'esprit d'entreprise. Il y entre surtout de l'intuition, une habitude de la concurrence et bien d'autres facteurs...

L'hon. M. Lamberg: Et des occasions réelles.

M. Danson: L'esprit d'entreprise consiste, je suppose à saisir les occasions et à les rechercher. Je suis certain que la CDC peut favoriser l'entreprise et donner à l'initiative canadienne un avantage qu'elle n'avait pas auparavant à cause de la force redoutable des vastes sociétés multinationales énormes ou simplement de celle de la filiale qui profitait des ressources considérables du bureau central établi à la faveur d'un marché de plus de 200 millions de gens au sud de nos frontières.

L'art de la gestion est cependant une toute autre question dont nous ne nous sommes pas suffisamment occupés